



Non reparation antenne collective

Par **gisfor**, le **10/08/2009** à **23:17**

Bonjour,

je suis coproprietaire d'un appartement que j'ai achete dans un immeuble neuf ou j'ai ete la premiere à vivre il y a 4 ans.L'antenne collective avais depuis toujours une parabole annexee.La parabole est en panne et le conseil syndical decrete que etant donne que je suis la seule dans l'immeuble à regarder les chaines etrangeres LA reparation coute trop chere et que personne ne veu payer la reparation.

j'ai 82 ans et mon seul plaisir jusque là etait ces chaines etrangeres.

Quel est mon recours,quelle sont les demarches à accomplir.

Par avance je vous remercie d'une reponse rapide cette histoire traine depuis mars et me mine